

ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Assurer la santé
et la sécurité des
travailleurs.

L'évaluation du risque professionnel (EvRP) constitue une étape majeure de la démarche de prévention et de protection, d'une entreprise vis-à-vis de ses salariés.

Nos atouts

■ Une expertise reconnue

depuis plus de 10 ans par de nombreuses entreprises telles que la SNCF (Technicentres) ou les entreprises PALL

■ Un accompagnement et une assistance adaptés

aux ressources des entreprises, à ses contraintes de production et à ses activités.

■ Une prestation globale

Diagnostic de l'évaluation initiale

Mise en évidence des axes d'amélioration

Mise à disposition d'un outil d'évaluation des risques, Document Unique, pertinent et adapté aux activités de l'entreprise

Accompagnement dans l'appropriation de l'outil, l'identification et le classement des risques

Accompagnement dans la définition des plans d'action

Assistance sur site pour réaliser la mise à jour annuelle du document et l'analyse des risques particuliers



Notre méthodologie



■ Phase 1 - Diagnostic de l'évaluation initiale

Novallia apporte à l'entreprise son **expertise critique** quant à la pertinence et à la méthodologie d'évaluation des risques professionnels.

Cette analyse a pour but d'**IDENTIFIER LES AXES D'AMÉLIORATION DE LA MÉTHODE D'ÉVALUATION** utilisée par l'entreprise, afin de lui proposer une organisation et une méthodologie optimisées.

■ Phase 2 - Aide à la définition d'une organisation adaptée

Novallia accompagne les entreprises dans l'amélioration, ou la définition d'une nouvelle organisation afin de :

- ▶ Réaliser et maintenir à jour l'**évaluation des risques professionnels**
- ▶ Associer et intégrer les **salariés** à l'évaluation
- ▶ Informer les salariés des risques auxquels ils sont exposés

Cette organisation passe par exemple par l'identification de **Responsable d'unités ou de service**, en charge de mettre à jour le document unique en cas de modifications majeurs des installations ou des activités mais également par la **répartition des unités de travail** dans l'organisation du support d'évaluation.

■ Phase 3 - Mise à disposition d'un outil d'évaluation optimisé : le Document Unique

Nous proposons à l'entreprise un outil d'évaluation des risques professionnels optimisé et adapté aux activités de l'entreprise, grâce au diagnostic initial.

Notre outil présente les avantages suivants :

- ▶ Une utilisation ergonomique et facile
- ▶ Présentation de la méthodologie utilisée pour l'évaluation et la cotation des différents critères.
- ▶ Une identification exhaustive des activités et des risques qui concernent l'entreprise
- ▶ Une trame d'évaluation pertinente et facile d'utilisation
- ▶ La création et le suivi de plans d'actions
- ▶ etc.

En plus de cet outil, nous proposons un document de synthèse regroupant les quelques risques principaux de chacune des unités de travail définies, que nous appelons le RISKMAN.

■ Phase 4 - Accompagnement dans l'identification des risques et la prise de décision

Novallia vous accompagne dans l'identification, la **hiérarchisation** et l'**identification pertinente** des risques présents dans l'ensemble de vos activités, aussi bien administratives qu'opérationnelles.

Grâce à l'expertise de ses ingénieurs, Novallia est à même de vous aider à optimiser vos **prises décisions** et de vous garantir une exhaustivité de l'évaluation des risques professionnels.

■ Phase 5 - Assistance sur site

La réalisation de l'évaluation des risques professionnels demande une **importante implication et exhaustivité** dans l'identification des risques, c'est pourquoi Novallia propose de vous assister et de vous accompagner techniquement sur les sites et/ou dans vos démarches par différentes prestations, telles que :

- ▶ la **mise à jour annuelle**, lors de visite sur site, de l'évaluation des risques professionnels pour l'ensemble des unités de travail de l'entreprise ;
- ▶ la réalisation **sur site** des évaluations des risques particuliers, relatifs à de nouvelles installations ou à de nouveaux procédés par exemple ;
- ▶ et autres demandes personnalisées.

Afin d'avoir la réponse la plus adéquate aux besoins de l'entreprise, Novallia peut réaliser chacune des phases de cette prestation indépendamment des autres.

novallia 



Pour tout renseignement, visitez notre site web ou contactez votre ingénieur chargé d'affaires à contact@novallia.fr

Novallia (France) SAS
105 rue La Fayette
75010 Paris
Tél. : +33 1 71 18 22 50
Fax : +33 1 71 18 22 49
www.novallia.fr

Novallia (France)
SAS au capital de 482 250 €
RCS Paris 501 622 336 00029
APE: 7490B - N° TVA: FR96501622336
Organisme de formation - Déclaration
d'activité enregistrée sous le n° 11 75
49559 75 auprès du Préfet de la Région
Ile-de-France

www.novallia.fr | contact@novallia.fr